

Congrégation Sainte-Famille
Sœur Marie-Pierre HENON
Supérieure Générale
6, rue Gloriette
80017 AMIENS CEDEX 1

à tous les membres de la communauté éducative
Ensemble scolaire NOTRE DAME DU BON CONSEIL - AMIENS

Chers amis,

Après une année de réflexion et de préparation commune entre les deux entités Ecole Notre-Dame du Bon Conseil (primaire) et Collège Saint Pierre (secondaire),

ayant obtenu l'accord du Rectorat,

J'ai le plaisir de nommer **M. Samuel HAUDRECHY** chef d'établissement de

l'Ensemble scolaire NOTRE DAME DU BON CONSEIL à AMIENS

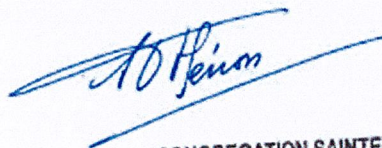
à compter du 1^{er} septembre 2025

Je compte sur chacun de vous, parents, enseignants, personnels d'éducation et des différents services pour l'accompagner et le soutenir dans cette mission. Vous continuerez ainsi l'œuvre d'éducation entreprise et fidèlement poursuivie depuis plus de cinquante ans dans le quartier Nord d'Amiens.

Que chacun de vous, porteur de l'esprit de la Sainte-Famille, poursuive dans le dynamisme de création de cet Ensemble scolaire, heureux de communier ensemble à la même œuvre.

à Amiens, le 02 juillet 2025

Sœur Marie-Pierre HENON



CONGREGATION SAINTE-FAMILLE
6 rue Gloriette
BP 91721
80017 AMIENS CEDEX 1
stefamille80@orange.fr

Amiens,
Le 5 juillet 2025

Objet : Rentrée Scolaire 2025

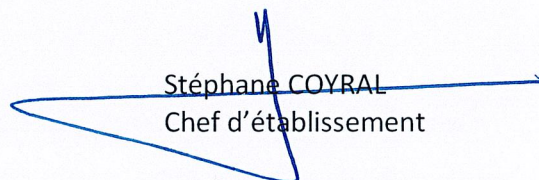
Chers parents,

À compter de la rentrée scolaire 2025, le collège Sainte-Famille – quartier Saint-Pierre et l'école Notre-Dame du Bon Conseil formeront un seul et même ensemble scolaire, placé sous la direction de Monsieur Samuel Haudrechy, (chef d'établissement unique). Cette évolution, mûrement réfléchie, vise à renforcer la cohérence du parcours scolaire de vos enfants et à favoriser un meilleur accompagnement éducatif de la maternelle à la 3^e.

Après quinze années à la tête de ce collège, que j'ai eu la joie et l'honneur de diriger avec enthousiasme et conviction, une page se tourne. Mais je ne serai jamais bien loin : en tant que chef d'établissement coordinateur des ensembles scolaires Sainte-Famille et Notre-Dame du Bon Conseil, je continuerai à veiller à la dynamique commune de nos établissements et à leur bon fonctionnement.

Je vous remercie pour votre confiance au fil des années, et vous assure de mon attachement profond à cette communauté éducative.

Veuillez recevoir, chers parents, l'assurance de ma considération distinguée.



Stéphane COYRAL
Chef d'établissement

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez accordée.

La rentrée aura lieu **les lundi 1^e et mardi 2 septembre** selon l'organisation ci-dessous. Vous trouverez également quelques informations complémentaires.

Les élèves seront accueillis par le professeur principal de la classe qui leur communiquera l'emploi du temps et commentera l'organisation de l'année.

⇒ **FOURNITURES SCOLAIRES** : document joint.

⇒ **TRANSPORTS SCOLAIRES (AMETIS, CAR SCOLAIRE, SNCF), 2 SITES UTILES :**

- somme.transportscolaire.hautsdefrance.fr
- transports.hautsdefrance.fr

⇒ **CHANGEMENT DE REGIME** : Tout changement de régime doit nous être adressé par écrit au plus tard pour le 15 septembre délai de rigueur.

Lundi 1 ^e septembre	9h15 - Rentrée des 6 ^e SORTIE À 15H30
Mardi 2 septembre	9h00 - Rentrée des 5 ^e 4 ^e 3 ^e Avec leurs professeurs principaux 13h30 - Reprise des 6 ^e suivant leur emploi du temps SORTIE À 15H30 POUR TOUS
Mercredi 3 septembre	Cours pour toutes les classes suivant l'emploi du temps.
Vendredi 5 septembre	Photos des élèves (individuelles et groupes)

⇒ **RÉUNIONS D'INFORMATIONS :**

- 6^e : Jeudi 4 septembre à 17h45
- 5^e : Lundi 8 septembre à 17h45
- 4^e : Vendredi 5 septembre à 17h45
- 3^e : Mardi 9 septembre à 17h45

⇒ **RENCONTRES PARENTS-PROFESSEURS :**

- 6^e et 3^e : Samedi 29 novembre de 8h30 à 12h30
- 5^e et 4^e : Samedi 13 décembre de 8h30 à 12h30

L'établissement sera fermé à partir du vendredi 11 juillet 2025
Réouverture le lundi 25 août 2025

⇒ **CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRIMESTRES ET DES PÉRIODES***

1^e trimestre : 01/09 au 23/11/2025 (1^e période : 01/09 au 05/10/2025)

2^e trimestre : 24/11/2025 au 01/03/2026

3^e trimestre : 02/03 au 07/06/2026

3^e trimestre :

Troisièmes	Sixièmes - Cinquièmes - Quatrièmes
02/03 au 31/05/2026	02/03 au 07/06/2026

* Ce calendrier est susceptible de modifications en fonction de nouvelles informations communiquées par le Rectorat en cours d'année.

⇒ **CALENDRIER DES CONGÈS SCOLAIRES 2025-2026, pour la zone d'Amiens**

TOUSSAINT	du vendredi 17 octobre 2025 après le dernier cours au lundi 03 novembre 2025 pour le premier cours
NOËL	du vendredi 19 décembre 2025 après le dernier cours au lundi 05 janvier 2026 pour le premier cours
HIVER	du vendredi 13 février 2026 après le dernier cours au lundi 2 mars 2026 pour le premier cours
PRINTEMPS	du vendredi 10 avril 2026 après le dernier cours au lundi 27 avril 2026 pour le premier cours
VACANCES D'ÉTÉ	le vendredi 03 juillet 2026 après le dernier cours

Information

Le Week-end de l'Ascension aura lieu du jeudi 14 mai au dimanche 17 mai 2026.

Je vous souhaite de passer de bonnes vacances.

Stéphane COYRAL
Chef d'établissement



FOURNITURES SCOLAIRES

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint la liste de fournitures de votre enfant pour la prochaine rentrée scolaire.

1. **MANUELS SCOLAIRES** : 2 propositions possibles

- Les acheter en librairie : liste mise en ligne sur le site www.stefa.org
- Les livres sont fournis par l'Association Rotarienne des Bibliothèques Scolaires (ARBS). La cotisation qui vous est demandée, **pour le 15 août via le site www.arbs.com**, couvre l'achat de l'ensemble des manuels scolaires. Ces manuels seront remis aux élèves le jour de la rentrée et revendus en fin d'année scolaire.

Le jour de la rentrée, les élèves viennent avec un cartable comprenant : la trousse, l'agenda, une pochette avec quelques feuilles simples grands carreaux.

2. **FOURNITURES ACHETÉES PAR LA FAMILLE** : pour tous les élèves

a) La trousse doit comporter :

- ✓ Stylos (bleu, noir, rouge, vert) ;
- ✓ Crayon à papier HB ou mine 0,5 et gomme ;
- ✓ Règle, colle, ciseaux, surligneurs, taille crayon avec réservoir, ruban correcteur.



Le correcteur liquide et les stylos 4 couleurs sont interdits.

b) L'agenda

Clair et solide (c'est un outil indispensable toute l'année).

Il est préférable de choisir un agenda comportant une page par jour.

c) Prévoir :

- ✓ Un rouleau de papier plastifié pour couvrir les livres ;
- ✓ Deux cahiers de brouillon.

Stéphane COYRAL
Chef d'établissement





Collège Saint-Pierre

Classe de 6^e

MATIERES	FOURNITURES
VIE SCOLAIRE Fournitures partagées par plusieurs matières.	☐ Pochette cartonnée avec rabats et élastiques ☐ Feuilles 21x29,7 – petits carreaux et grands carreaux ☐ Copies doubles grands carreaux ☐ Feuilles blanches ☐ Pochettes plastiques ☐ Papier calque ☐ Clé USB – 16 GO minimum (utilisée de la 6^{ème} à la 3^{ème}) ☐ Ecouteurs ou casque pour prise standard informatique ☐ Agenda ☐ Trousse avec stylos, crayon de bois, gomme, colle, surligneurs, ruban correcteur... ☐ Le correcteur liquide et les stylos 4 couleurs sont interdits.
FRANÇAIS	☐ 2 cahiers 24x32 – 96 pages – grands carreaux ☐ 2 protège-cahiers 24x32 (de couleur verte) ☐ <i>Prévoir 35€ au cours de l'année pour l'achat des livres étudiés en classe</i>
MATHS	☐ 3 cahiers 24x32 – 96 pages – grands carreaux ☐ 2 protège-cahiers 24x32 (de couleur orange) ☐ Pochette cartonnée avec rabats et élastiques ☐ Critérium ☐ Compas à crayon (utilisé de la 6^{ème} à la 3^{ème}) ☐ Règle 15 cm – ni « flex », ni métal (utilisée de la 6^{ème} à la 3^{ème}) ☐ Equerre (utilisée de la 6^{ème} à la 3^{ème}) ☐ Rapporteur en degrés seulement de 0° à 180° dans les 2 sens en plastique (MAPED) (utilisé de la 6^{ème} à la 3^{ème}) ☐ Calculatrice CASIO COLLEGE FX92 (utilisée de la 6^{ème} à la 3^{ème})
ANGLAIS	☐ 2 cahiers 24x32 – 96 pages – grands carreaux ☐ 1 protège-cahier 24x32 (de couleur bleue)
ESPAGNOL	☐ 1 cahier 24x32 – 96 pages – grands carreaux ☐ 1 protège-cahier 24x32 (de couleur jaune)
HIST-GEO	☐ 2 cahiers 24x32 – 96 pages – grands carreaux ☐ 1 protège-cahier 24x32 (de couleur rouge) ☐ Stylo de type « Stabilo – point 88 » de couleurs à pointes fines (utilisés de la 6^{ème} à la 3^{ème})
PHYSIQUE CHIMIE	☐ 1 classeur à vues – 80 vues ou 1 classeur
SVT	☐ 1 classeur à vues (de couleur noire) – 40 vues
EPS	☐ 1 raquette de tennis de table (utilisée en 6^{ème} et 5^{ème}) ☐ 1 paire de tennis et des chaussettes ☐ 1 short ou survêtement ☐ 1 tee-shirt
ARTS PLASTIQUES	☐ 1 cahier 24x32 – 150 pages (environ) – petits carreaux (utilisé de la 6^{ème} à la 3^{ème}) ☐ 1 protège-cahier 24x32 (transparent) ☐ 1 pochette de crayons de couleur ☐ 1 pochette de feutres
MUSIQUE	☐ 1 classeur à vues – 40 vues



**Association des Parents d'élèves de
L'Enseignement Libre
Année scolaire 2025/ 2026
ASSEMBLÉES GÉNÉRALES des APEL**



Notre Dame du Bon Conseil
École Catholique Sainte-Famille
2 rue René Coty
80080 Amiens

Le 05 juin 2025

Madame, Monsieur, chers parents,

Suite à la création de « l'ensemble scolaire Notre Dame du Conseil » qui regroupera l'école Notre Dame du Bon Conseil et le collège Sainte Famille Saint Pierre, nos APEL respectives sont amenées à fusionner. C'est donc avec plaisir que nous vous convions aux **Assemblées Générales** des APEL Notre Dame du Bon Conseil et APEL Sainte Famille Saint Pierre, pour approbation du projet de fusion le :

vendredi 12 septembre 2025 à 17h30

Votre présence reste indispensable et nous vous invitons à être présents dès 17h30 !

17h30* : Assemblée générale Ordinaire de l'APEL du collège Sainte Famille Saint Pierre

- Bilan moral et financier
- Approbation des comptes de l'association,

18h* : Assemblée générale Extraordinaire de l'APEL du collège Sainte Famille Saint Pierre

- Dissolution de l'Association induite par la fusion

18h15* : Assemblée générale Ordinaire de l'APEL de l'école Notre Dame du Bon Conseil

- Bilan moral et financier
- Approbation des comptes de l'association,

18h45* : Assemblée générale Ordinaire de l'APEL de l'école Notre Dame du Bon Conseil

- Approbation de la modification de la dénomination de l'association en « A.P.E.L Ensemble Scolaire Notre Dame du Bon Conseil »
- Modifications statutaires conséquentes de la création de l'ensemble scolaire et approbation
- Vote de la cotisation pour la rentrée 2026
- Constitution du Conseil d'administration

*Si le quorum n'était pas atteint pour l'une des Assemblées, celle-ci serait reconduite 15 minutes plus tard avec les personnes présentes (décalant potentiellement les assemblées suivantes)

Votre présence est donc indispensable et nous lançons un appel à candidatures

- ⇒ Tous les documents sont consultables sur simple demande auprès d'un membre du bureau de l'APEL.
- ⇒ Votre présence est donc nécessaire mais, si vous ne pouvez être présent à cette réunion, vous pouvez vous y faire représenter par un autre membre qui devra être muni d'un pouvoir régulier et ce, conformément aux statuts.

a. Si vous êtes membre de l'Apel (c'est-à-dire à jour de votre cotisation), vous participez de plein droit à cette assemblée générale. Vous disposez d'une voix délibérative, qui vous permettra de prendre part aux votes.

b. Si vous n'êtes pas membre de l'Apel, vous êtes néanmoins cordialement invité. Vous pouvez assister aux débats, mais vous ne pouvez pas prendre part aux votes.

L'APEL ne vit, et n'est représentative que grâce à votre présence, à votre engagement et à votre action.

Nous concluons ces assemblées par **le verre de l'amitié**.

Soumaya FARHAOUI

Présidente de l'Apel de l'école Notre Dame du Bon Conseil et

Présidente de l'Apel du collège Sainte Famille Saint Pierre

BULLETIN DE PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DE L'APEL 2025/2026

Vous êtes membre de l'Apel, et vous souhaitez participer à ses activités. Deux solutions s'offrent à vous :

- 1. Vous pouvez demander à rentrer au conseil d'administration en présentant votre candidature lors des élections qui auront lieu à l'Assemblée Générale le vendredi 12 septembre 2025.*
- 2. Vous pouvez demander à être membre coopté d'une commission, sans appartenir au Conseil d'administration.*

M. / Mme (nom, prénom) :

Téléphone : **Adresse électronique** :

Parent de (nom et classe de votre ou vos enfants) :

☐ **Est candidat à un poste au conseil d'administration de l'Apel
ou souhaite être membre coopté de la commission**

- ☐ Festivités à l'école: marché de Noël, fête de fin d'année (aider à l'organisation, préparation de tombolas...)
- ☐ Festivités au collège : cross, boum, tournoi...
- ☐ Parents correspondants
- ☐ Pastorale et actions caritatives
- ☐ Projets à thème (RPE....)

Merci de faire parvenir ce coupon dûment complété, soit par mail à ndbcapel@gmail.com ou à l'accueil de l'établissement, 2 rue René Coty, au plus tard **3 jours** avant la date de l'Assemblée Générale, **soit pour le mardi 9 septembre 2025 avant 17h30.**

POUVOIR POUR LE VOTE DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES EXTRAORDINAIRE et ORDINAIRE DU VENDREDI 12 SEPTEMBRE 2025

Si vous êtes membre de l'Apel (à jour de vos cotisations) et si vous ne pouvez être présent aux Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, vous pouvez donner ou envoyer un pouvoir pour participer au vote. ATTENTION, ce pouvoir doit être nominatif, libellé au nom d'un membre de l'Apel. Il n'y a qu'un seul pouvoir par famille. Aucune personne ne peut être titulaire de plus de deux pouvoirs.

Je soussigné (nom, prénom(s), domicile)

☐ adhérent de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) de l'école Notre Dame du Bon Conseil, dont le siège est situé au 2 rue René Coty à Amiens (80)

Et/ou

☐ adhérent de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) du collège Sainte Famille Saint Pierre dont le siège est situé au 77 rue Lucien i à Amiens (80)

donne, par les présentes, **pouvoir** à M/Me....., demeurant à..... pour me représenter aux Assemblées Générales Extraordinaire puis Ordinaire qui se tiendront au self de l'école Notre Dame du Bon Conseil, le vendredi 12 septembre 2025 à partir de 17h30 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour présenté dans la convocation.

En conséquence, prendre part à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de tous documents, émettre tous votes et, généralement, faire le nécessaire.

Fait à le.....

(Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir ».)

Qu'est-ce que c'est ?

APEL c'est Association
des Parents d'élèves de
l'Enseignement Libre



C'est nous, parents de
l'école et du collège !
Tous les membres de
cette Association

Comment récolter des fonds ?

En organisant différentes
manifestations, tombolas, et
ventes (donuts, glaces...) mais
aussi avec la cotisation
symbolique des familles



TOMBOLA

Notre Dame du Bon Conseil
École Catholique Sainte-Famille
2 rue René Coty
80080 Amiens

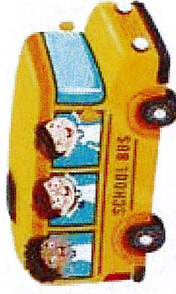


apel

ndbcapel@gmail.com

A qui ça sert ?

Sortie

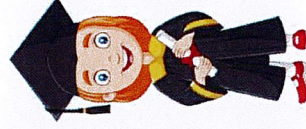


SCOLAIRE

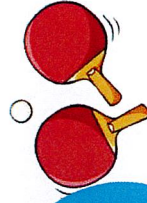
Financer du matériel
pour l'école et le collège



Aider aux financements
des activités des élèves
(sorties, goûter du
Cross...)



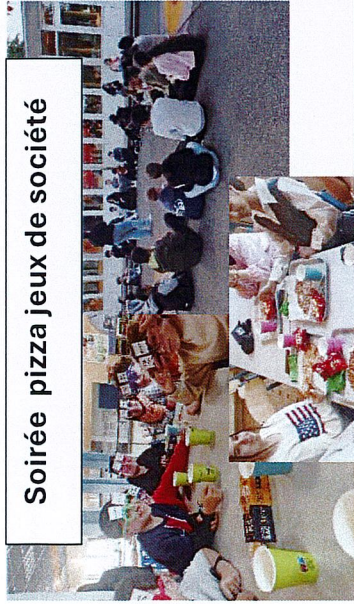
Animer la vie de
l'établissement pour apporter
de la convivialité (kermesse,
marchés, tournois, goûter de
rentrée, remise des
diplômes...)



KERMESSE

Permettre le lien entre
familles et équipes
pédagogiques grâce aux
parents correspondants

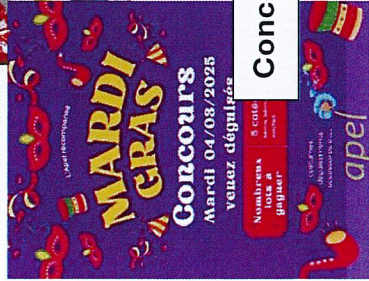




Soirée pizza jeux de société



Ventes de donuts



Concours Mardi Gras



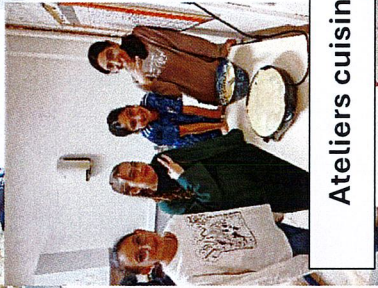
Marché de Noël



Photo avec le père Noël



Marché de printemps



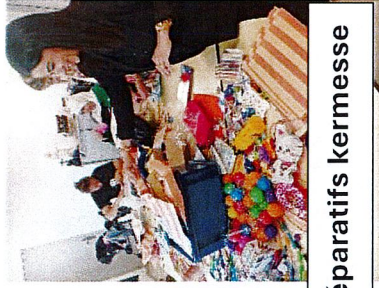
Ateliers cuisine



Gôûter de rentrée



Fête de l'école



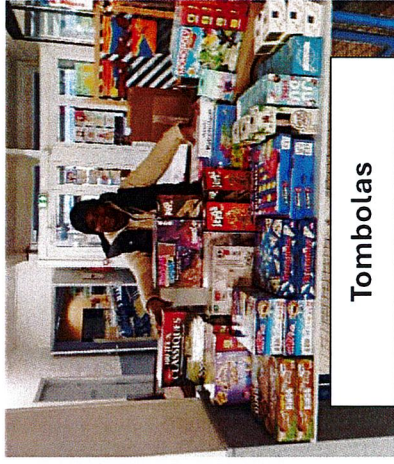
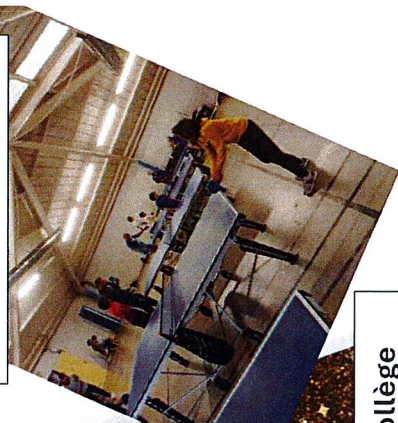
Préparatifs kermesse



Tournoi de ping-pong



Boum du collège



Tombolas



PARTENAIRE DE VOTRE ÉTABLISSEMENT POUR VOS MANUELS SCOLAIRES

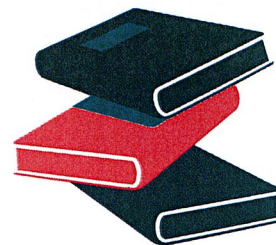
**COMMANDE DE VOS MANUELS PAPIER &
NUMÉRIQUE EN LIGNE SUR WWW.ARBS.COM**

**LIVRAISON GRATUITE DANS VOTRE ÉTABLIS-
SEMENT SCOLAIRE POUR TOUTE COMMANDE
PASSÉE AVANT LE 15 AOÛT**

RACHAT EN FIN D'ANNÉE SCOLAIRE

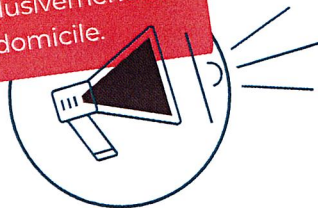
ARBS EST PARTENAIRE DE VOTRE ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

POUR LA COMMANDE DE VOTRE PACK LIVRES



ATTENTION DATE LIMITE : 15 AOÛT !

Pour une livraison gratuite dans votre établissement, pensez à commander **avant le 15 AOÛT !** Après cette date, la livraison devient payante et se fait exclusivement en point de retrait ou à domicile.



01 Je commande mes livres en ligne SUR WWW.ARBS.COM

Vous sélectionnez et personnalisez le pack validé pour votre établissement et votre classe.

02 Je règle ma 1ère échéance

Nous facilitons le paiement de vos livres via un règlement en deux échéances. À la commande, vous ne payez que la première et votre adhésion annuelle.



03 Je revends mes livres

À la fin de l'année scolaire, dans votre établissement, vous revendez vos manuels aux équipes ARBS présentes sur place.



04 Je ne paie pas la 2^{ème} échéance

Si vous nous revendez l'ensemble des manuels de votre pack livres, en bon état, vous ne payez pas la seconde échéance.

PENSEZ À ALLÉGER VOTRE CARTABLE

Commandez vos manuels papier et profitez de leur version numérique à tarif réduit : pratique, économique et toujours à portée de main, même sans cartable ! Solution numérique disponible dans nos services complémentaires



UNE QUESTION ? BESOIN D'AIDE ?



Assistance en ligne
sur www.arbs.com



03 20 72 10 43 (Appel gratuit)
juin à septembre : 09h00-17h00 octobre à
mai : 09h00-12h00/14h00-17h00



Accueil sur rendez-vous
à prendre depuis notre site internet

ACCÈDER À MON ESPACE DE COMMANDE !

Flashez le code !

